



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cellectis et Servier annoncent un accord de collaboration dans le domaine de la thérapie cellulaire allogénique : UCART19 pour le traitement des leucémies et 5 candidats médicaments ciblant des tumeurs solides

Paris, le 17 février 2014 – Cellectis (Alternext : ALCLS) expert dans le développement de thérapies cellulaires immuno-adoptives à partir de lymphocytes T allogéniques ingénierés (*allogeneic CAR T cell therapies*) a annoncé aujourd'hui la conclusion d'un accord de collaboration stratégique avec Servier, le premier laboratoire de recherche pharmaceutique français indépendant, pour développer et commercialiser de nouveaux candidats médicaments issus de cette technologie et ciblant des leucémies et des tumeurs solides.

Ce partenariat comprend le développement et potentiellement la commercialisation de UCART19, le premier candidat médicament en développement chez Cellectis. À ce jour, les lymphocytes T CD19 allogéniques ingénierés apparaissent comme une réelle innovation thérapeutique pour le traitement de différentes formes de leucémies et lymphomes.

L'accord inclut également un programme de recherche, de développement et potentiellement de commercialisation pour cinq autres candidats médicaments ciblant le traitement de tumeurs solides.

Pour ces programmes, Cellectis est responsable de la recherche et du développement de candidats médicaments jusqu'à la fin de la Phase I. Servier pourra exercer une option afin de se voir concéder une licence exclusive et mondiale pour chaque candidat médicament développé dans le cadre de l'accord. À la levée de chaque option, Servier prendra en charge la poursuite du développement clinique, l'enregistrement réglementaire et la commercialisation de chaque médicament.

Les conditions financières de cet accord prévoient le paiement d'un montant de 7,55 millions d'euros à la signature, et jusqu'à 105 millions d'euros pour chacun des six candidats médicaments potentiellement développés, répartis sous forme de jalons liés aux phases de développement et de commercialisation. De plus, Cellectis recevra des redevances sur les ventes des médicaments commercialisés.

« Cet accord de collaboration avec le Groupe de Recherche Servier constitue une réelle reconnaissance de la valeur de notre approche innovante du traitement du cancer. Cette collaboration assurera à Cellectis une source substantielle de revenus, donnant à notre société une assise pour se développer dans le domaine biopharmaceutique », a déclaré le Docteur Mathieu Simon, Senior Vice-Président de Cellectis. « L'association de l'expertise technologique de Cellectis avec les capacités médico-scientifiques et financières et de Servier crée les conditions d'un partenariat performant qui contribuera à l'expansion de thérapies immuno-adoptives développées à partir des cellules T allogéniques ingénierées dont un grand nombre de patients pourrait – à terme – bénéficier à travers le monde. »



Le Docteur Jean-Pierre Abastado, Directeur du Pôle d'innovation thérapeutique en Oncologie de Servier, a souligné que « *cette approche originale fondée sur les lymphocytes T et la thérapie cellulaire s'ajoute aux domaines d'innovation clinique en oncologie déjà investis par la recherche Servier, et trouvera sa place parmi nos programmes de développement d'immunothérapie par anticorps monoclonaux ciblés, notre inhibiteur d'histones désacétylases (HDAC), nos inhibiteurs de kinases, et enfin nos molécules aux propriétés spécifiques anti-angiogéniques ou pro-apoptotiques.* »

Le Docteur Emmanuel Canet, Président R&D de Servier, a ajouté de son côté qu' « *à travers ce partenariat, Servier renforce son engagement à apporter des réponses innovantes pour des patients aux maladies sévères dont les besoins thérapeutiques ne sont pas satisfaits* » et a précisé que « *cet accord est également une preuve du soutien important de Servier à la recherche et aux sociétés de biotechnologie françaises.* »

À propos de Collectis

Collectis est une entreprise biopharmaceutique spécialisée en oncologie. Sa mission est de développer une nouvelle génération de traitement contre le cancer, grâce aux cellules T allogéniques. Collectis capitalise sur ses 14 ans d'expertise en ingénierie des génomes s'appuyant sur ses outils phares les TALEN™ et les méganucléases -, et sur la technologie pionnière d'électroporation Pulsagile, afin de créer une nouvelle génération d'immunothérapie pour traiter la leucémie et les tumeurs solides. L'immunothérapie adoptive anti-cancer développée par Collectis est basée sur les premières cellules T allogéniques exprimant un récepteur antigénique chimérique (CAR) ciblant les leucémies aiguës et chroniques. Les technologies CAR sont conçues pour s'exprimer à la surface des lymphocytes T, détruisant ainsi les cellules cancéreuses. Ces traitements réduisent les toxicités associées aux chimiothérapies actuelles et ont le potentiel de guérir. Grâce à ses technologies pionnières d'ingénierie des génomes appliquées aux sciences de la vie, le groupe Collectis crée des produits innovants dans de multiples domaines ciblant plusieurs marchés. Collectis est cotée sur le marché NYSE Alternext (code : ALCLS). Pour en savoir plus, visitez notre site web : www.collectis.com

À propos de Servier

Créé en 1954, Servier (www.servier.fr) est le premier laboratoire de recherche pharmaceutique français indépendant. Son développement repose sur la recherche d'innovation constante dans les domaines thérapeutiques des maladies cardiovasculaires, métaboliques, neurologiques, psychiatriques, rhumatologiques ainsi que le cancer.

En 2013, le laboratoire a enregistré un chiffre d'affaires de 4.2 milliards d'euros. 92% des médicaments Servier sont consommés à l'international. Au moins 25% du chiffre d'affaires des médicaments Servier sont réinvestis en Recherche et Développement tous les ans. S'appuyant sur une solide implantation internationale dans 140 pays, Servier emploie plus de 21 000 personnes à travers le monde. Le Groupe Servier a contribué à hauteur de 35% à l'excédent de la balance commerciale française du secteur de la pharmacie en 2013.

Pour plus d'informations, contacter :

Collectis

Philippe Valachs
Tél. : +33 (0)1 81 69 16 00
E-mail : media@collectis.com

Servier

Département de la Communication
Tél. : +33 (0)1 55 72 60 37
E-mail : presse@servier.fr



Note de mise en garde

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Celectis dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives de la Société relatives à ses objectifs. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la Société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la Société. Les objectifs de la Société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude tels que décrits, notamment, dans le prospectus préparé par la Société à l'occasion de son introduction en bourse et ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers ("AMF") le visa n° 07-023 en date du 22 janvier 2007.